



Diffusion de lettres

Par **Vivitivoli**, le **04/11/2019 à 16:26**

Bonjour et vous remercie d avance pour vos réponses.

J ai échangé des courriers avec ma maman sur des malentendus de son vivant. Ma maman est décédée depuis 2 ans, une de mes sœurs a trouvé ces courryet depuis fait des photocopies et les envoie à la famille proche. Que puis je faire ?

Par **Visiteur**, le **04/11/2019 à 18:09**

Bonjour

Votre intention serait-elle de traiter cette affaire familiale sur un plan juridique, devant la justice ?

Par **Vivitivoli**, le **05/11/2019 à 09:41**

Je veux connaître mes droits car cela devient insupportable